

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de bijoux réalisées via le site Les créa's de Noé par :

Diego Thomas

Micro-entrepreneur

SIRET : 99376857100016

Adresse : 27 RUE du Jadeau 17890 Chaillevette FRANCE

Email : noemie.phelipon@gmail.com

Entreprise non soumise à la TVA conformément à l'article 293 B du Code général des impôts.

Article 2 – Produits

Les bijoux proposés à la vente sont décrits avec la plus grande précision possible (photos, description, matériaux).

Les photographies ne sont pas contractuelles.

Article 3 – Prix

Les prix sont indiqués en euros (€).

TVA non applicable – article 293 B du CGI.

Les frais de livraison sont précisés avant validation de la commande.

Article 4 – Commande

La commande est validée après :

- Acceptation des présentes CGV
- Validation du paiement

Une confirmation est envoyée par email.

Article 5 – Paiement

Le paiement s'effectue par :

- Carte bancaire

- les Wallets populaires pour les cartes émises dans le pays.

La commande est expédiée après réception du paiement.

Article 6 – Livraison

Les produits sont livrés en France métropolitaine à l'adresse indiquée lors de la commande.

Délai indicatif : 10 à 40 jours ouvrés

L'entreprise ne peut être tenue responsable des retards imputables au transporteur.

Article 7 – Droit de rétractation

Conformément à la loi, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception pour exercer son droit de rétractation.

Le produit doit être retourné :

- Non porté
- Non endommagé
- Dans son emballage d'origine

Les frais de retour sont à la charge du client.

Le remboursement intervient dans un délai de 14 jours après réception du produit retourné.

 Les bijoux personnalisés ne sont ni repris ni échangés.

Article 8 – Garanties légales

Les produits bénéficient :

- De la garantie légale de conformité
- De la garantie contre les vices cachés

Article 9 – Responsabilité

La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation du produit.

Article 10 – Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

Conformément au Code de la consommation, le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Tribunal compétent : tribunal du domicile du défendeur.